



ANNEXE X

de l'arrêté du Gouvernement wallon
relatif à la procédure et à diverses mesures d'exécution
du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement

Ville de SERAING

Dossier n° PEL/2025/3

Référence SPW-ARNE :10017824

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Établissements contenant des installations ou activités classées en vertu du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement

La demandeuse est l'**Université de LIEGE, place du XX Août 7 4000 LIEGE**.

Le terrain concerné est situé **allée de la Découverte 9/11/13/15/17/19/21 à 4031 LIEGE (ANGLEUR)**, et cadastré **LIÈGE cadastré 62 ème division section C n° 49 K 4 ; H 3 ; X 3 ; Y3 ; Z 3 ; L 4 ; F 4**,

Le projet consiste à **maintenir toutes les activités et tous les dépôts de matériaux concernant les unités techniques et géographiques (organisation d'une enquête publique en tant que commune limitrophe)**.

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de la séance de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées :
Le 07/07/2025	Le 12/07/2025	<u>Lieu</u> : Service de l'urbanisme – place Kuborn 5 à 4100 SERAING <u>Date de clôture</u> : 28/08/2025	<u>Par courrier ordinaire</u> : Collège communal de la Ville de SERAING – place Communale 8, 4100 SERAING ou <u>Par courrier électronique</u> : enquete@seraing.be

La Bourgmestre,

Porte à la connaissance du public que l'autorité compétente pour statuer sur la présente demande de permis d'environnement en vertu de l'article 13 du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement, est **le collège communal de la Ville de LIÈGE**

L'enquête publique est organisée selon les modalités prévues par les articles D.29-7 à D.29-19 et R.41-6 du livre 1^{er} du Code de l'Environnement.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête, les jours ouvrables **UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS** pris auprès du **service de l'urbanisme** à l'adresse suivante : **Service de l'urbanisme, Cité administrative, place Kuborn 5 à 4100 SERAING** ; par Courriel : enquete@seraing.be et/ou par Tél : **04/330.87.56**.

Des explications techniques peuvent être obtenues auprès de Mesdames : **PION Marie et OURTH Anne-Sophie** - Courriel : marie.pion@uliege.be – anne-sophie.ourth@uliege.be - Tél : 0493/70.16.98 – 04/366.32.13 ou auprès du **Fonctionnaire technique** du Service Public de Wallonie, Montagne Sainte-Walburge 2, 4000 LIÈGE.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de la Ville de SERAING dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

SERAING, le mai 2025.

Pour le collège,

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,
C.D.L.D art. L.1132-5)
Le responsable de service f.f.

Fabrizio CASTELLI

LA BOURGMESTRE,
(délégation du 13 février 2025)
(C.D.L.D. art. L 1132-4)

M^{me} GELDOF
TROISIÈME ÉCHEVINE